



# La Lettre

## ORLEANS Technopole

*Spéciale assemblée  
générale 96/97*

# “Innovation et Territoires”

L'innovation est un défi permanent. Et face aux enjeux de la concurrence mondiale, il est indispensable de s'organiser en considérant des aires de développement économique suffisamment larges pour être lisibles et fortes dans le contexte européen, et suffisamment cohérentes pour respecter l'histoire et la géographie, la culture, les systèmes relationnels dans ce qu'ils ont de mobilisateur : un destin à construire en commun.

Innovation et territoire sont les deux termes d'une aventure qui s'enracine en s'ouvrant sur la réalité d'un monde affranchi des contraintes du temps et de l'espace. S'il est vrai que pour nos entreprises le client est parfois de l'autre côté de la terre, on sait par ailleurs que le système de formation, le réseau de sous-traitants compétents et sûrs, l'impôt et son usage sont ici.

On aperçoit bien que les territoires qui réussissent sont ceux qui savent se mobiliser. Les exemples qui sont présentés dans ce journal, la Vallée de l'Arve, L'Emilie Romagne, en donnent des témoignages édifiants. C'est pour cela qu'Orléans Technopole s'emploie à mobiliser les acteurs et partenaires du développement d'Orléans, du Loiret et de la Région Centre.

La démarche technopolitaine est une démarche globale et l'ensemble des dimensions du développement et du rayonnement d'un espace sont liés. Les efforts que nous faisons pour être plus forts dans les domaines de la culture, du sport ou de l'environnement sont étroitement complémentaires de nos efforts pour construire la technopole. Il convient de souligner l'importance des démarches intégrées qui associent culturellement tous les acteurs, à tous les niveaux d'action, d'initiative et de décision autour de projets concrets, de

taille et de configuration très diverses. Au-delà, ce sont des hommes et des femmes d'expérience et de formation très différentes qui doivent se rencontrer. Il ne faudrait pas que l'on se satisfasse d'une démarche où l'on aurait d'un côté les entreprises dites innovantes, cependant qu'une part importante du tissu d'entreprises resterait à l'écart.

Pour innover, les territoires doivent savoir tisser des réseaux de relations et d'actions les uns avec les autres. A travers Orléans Technopole, nous travaillons avec les autres villes du Val de Loire et de la Région Centre, avec les régions du Grand Bassin Parisien et avec l'Île de France, avec l'ensemble des membres de France Technopoles et de l'Association Mondiale des Technopoles.

Cette implication dans les réseaux sera payante pour tous, si chaque territoire connaît ses atouts et exprime ses propres talents, sa personnalité. Pour notre part, nous savons que le Val de Loire est mondialement connu.



Le concept de “Val de Loire” est une mine d'or que nous avons le devoir d'exploiter, en ajoutant à ce que nous a légué l'histoire, les dimensions de la modernité, de la science et de la technologie, qui doivent s'épanouir ici dans le plus total respect de l'environnement.

À travers l'exposition “Orléans Technopole, projets et réseaux d'action” et au cours du colloque “Innovation et Territoires”, nous avons eu le sentiment – fait d'audace et de modestie – de fixer les repères de la mobilisation et de l'action pour l'avenir de notre technopole.

**Jean-Pierre Sueur**  
*Président d'Orléans Technopole,  
Maire d'Orléans*

***Cette lettre spéciale reprend l'essentiel des interventions du colloque “Innovation et Territoires” qui s'est tenu dans le cadre de l'Assemblée Générale d'Orléans Technopole le 3 décembre 1996.***